

Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	16/04/2023	20230414	BAILLEUR SOCIAL LOGIS SEINE	SSEI 307508060021	Convention N°3 2023 pour la construction de logement social du bailleur Logis Seine dans le cadre du PLS 22-27 Opération Ciel des Haies à Saint-Denis de Boulogne	37 000,00 €	nombre	Acronyme 18 700 € en attente de décaissement des travaux Solde 18 700 € en attente de la fin des travaux	Fonctionnement de la structure L'acompte de 50% du montant sur présentation de l'engagement de l'ordre de service de décaissement de l'ordre de convention ou sur présentation de l'ordre de prescription et le contrat de VEFA si ce n'est pas le cas. Le solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec certificat, les justificatifs des travaux de type acte qui est bien financé de la part de l'Etat et les justificatifs de l'engagement de l'ordre de service de décaissement de l'ordre de convention ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA si ce n'est pas le cas.	-	investissement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	06/04/2023	20230414	BAILLEUR SOCIAL LOGIS SEINE	SSEI 307508060021	Convention N°11 2023 pour la construction de logement social du bailleur Logis Seine dans le cadre du PLS 22-27 Opération Océan route de Cap à Saint-Adresse	14 000,00 €	nombre	Acronyme 12 000 € en attente de décaissement des travaux Solde 12 000 € en attente de la fin des travaux	Fonctionnement de la structure L'acompte de 50% du montant sur présentation de l'engagement de l'ordre de service de décaissement de l'ordre de convention ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA si ce n'est pas le cas. Le solde de 50% sur présentation de la déclaration de fin de travaux avec certificat, les justificatifs des travaux de type acte qui est bien financé de la part de l'Etat et les justificatifs de l'engagement de l'ordre de service de décaissement de l'ordre de convention ou sur présentation de l'acte d'acquisition et le contrat de VEFA si ce n'est pas le cas.	-	investissement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole		06/04/2023	20230110	ADL	SSEI 317965790057	Convention de partenariat POPAC Centre ancien II du Havre	23 000,00 €	nombre	Solde 2023 effectif le 14 novembre 2023	Subvention annuelle : 65 000 € / an sur 3 ans. Solde de convention de juillet 2023, 2024 et versement d'une dernière année en 2025	Finalement par l'ANAH et le Banque des Territoires pour emploi DSI	investissement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	convention d'appariement 2023-2024 notifiée le 16/04/2023	20230514	Société Havraise Protection des Animaux (SHA)	780732010003	Coordination des travaux des locaux scolaires de village Éducation : base sportive et base d'entraînement des clubs sportifs de la région. L'acceptation de son statut.	7 311 € 583	nature	association sports et loisir (ETELSA) Association sports et loisir (2023-2024)	en complément de l'exécution financière		Fonctionnement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	convention d'appariement 2023-2024 notifiée le 16/04/2023	20230514	Société Havraise Protection des Animaux (SHA)	780732010003	Association d'adoption publique : accueil les animaux abandonnés, mettables en adoption et leur suivi.	75 000,00 €	nombre	Subvention de la commune 10 000 € en attente de l'appel de fonds et Budget Prévisionnel 15 000 € en attente de la fin de l'acceptation des pièces justificatives	12 000 euros sur appel de fonds avec présentation de PPL N° 1 12 000 euros sur présentation : Comptes annuels (bilan et P.L.) Rapport d'activité N° 1 Rapport de commissaire aux comptes N° 1 P.L. de fin d'exercice (comptes annuels) jusqu'au 30 juin N° 1 Faisabilité de l'acte (contrat) au 30 juin de l'année en cours. Décret de service des crédits. Liste des membres du bureau et de conseil d'administration au 30 juin de l'année en cours.		Fonctionnement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	Conventions d'appariement 2023-2024 notifiée le 16/04/2023		Association Médicale des Urgences du Havre (AMUH)	3067220410003	Service d'urgence général : accompagnement des médecins généralistes en ville de jour et de nuit dans le cadre de la continuité comme de la permanence des soins.	25 000,00 €	nombre	Subvention de la commune 10 000 € en attente de l'appel de fonds et Budget Prévisionnel 15 000 € en attente de la fin de l'acceptation des pièces justificatives	10 000 € au cours du 1er semestre de l'année, soit 18 700 €. 200 heures, soit 1 200 € à l'octobre de l'année en cours.		Fonctionnement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	Convention de partenariat 2023 notifiée le 22/11/23	20230308	GIRON TONCLE	838964800024	Aider le territoire à intégrer les conséquences de l'augmentation de la population de plus de 60 ans.	21 000,00 €	nombre	Réglementation dans les 30 jours après notification la convention et distribution	Afin d'éviter tout litige de contrôle, la Communauté Urbaine adresse à la Société Havraise Protection des Territoires 2023 du Gironetop.		Fonctionnement
Communauté Urbaine de la Haute Seine métropole	20 008 493 200 015	Convention de subvention 2023-2024 notifiée le 16/04/2023 Avis de notification de notification	20230328	Centre d'Action Régionale de Développement de l'Éducation Relative à l'Environnement (CARDESE)	200007000007	Promouvoir et animer le Plan Local d'Éducation à la Nature de la Haute Seine Métropolitaine avec les acteurs de territoire et la réalisation d'actions concertées de Plan Local d'Éducation à la Nature.	25 000,00 €	nombre	Première année : la notification de la convention est en attente de l'appel de fonds pour les années suivantes (sans recevoir l'année plus justificatives)	Sans année : la notification de la convention est en attente de l'appel de fonds et des justificatifs de l'année précédente. - Sans justificatifs : la notification de la convention est en attente de l'appel de fonds et des justificatifs de l'année précédente. - Sans justificatifs : la notification de la convention est en attente de l'appel de fonds et des justificatifs de l'année précédente. - Sans justificatifs : la notification de la convention est en attente de l'appel de fonds et des justificatifs de l'année précédente.		Fonctionnement